

QUELLES SONT LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DURABLE ?

Propulsé par 

Défi sans auto solo

Avec la participation financière de :

Québec 

Guide de bonnes pratiques à l'intention des organisateurs



5 volets

Présentation de 5 volets à travers lesquels vous pouvez mettre en place des mesures pour favoriser l'utilisation de modes de transport plus durables

Gestion interne

1

Mesures en communication

2

Le transport en commun

3

Le transport actif

4

Le covoiturage

5

INTRODUCTION

Le mois de septembre représente un moment crucial pour remettre en question **nos habitudes de déplacement**. Pour la plupart des employeurs et des employé·es, septembre marque le retour de vacances, le début des cours et le retour à la routine après un été bien rempli. C'est **pourquoi participer au Défi sans auto solo en tant qu'organisation présente de l'intérêt**.

En effet, bien que les organisations ne soient pas responsables de la planification de l'aménagement du territoire ou des réseaux de transport, elles peuvent indéniablement **influencer les habitudes de déplacement de leurs employé·es ou étudiant·es** grâce à diverses mesures internes favorisant l'utilisation de modes de transport plus durables. Les organisations ont de multiples raisons de s'intéresser aux solutions en matière de mobilité durable.

Les bénéfices potentiels sont variés : économies financières, par exemple en évitant la nécessité de construire ou de louer de nouveaux espaces de stationnement, facilitation du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre, amélioration du bilan en termes de responsabilité sociale et environnementale, ainsi qu'une augmentation de la productivité des employés.

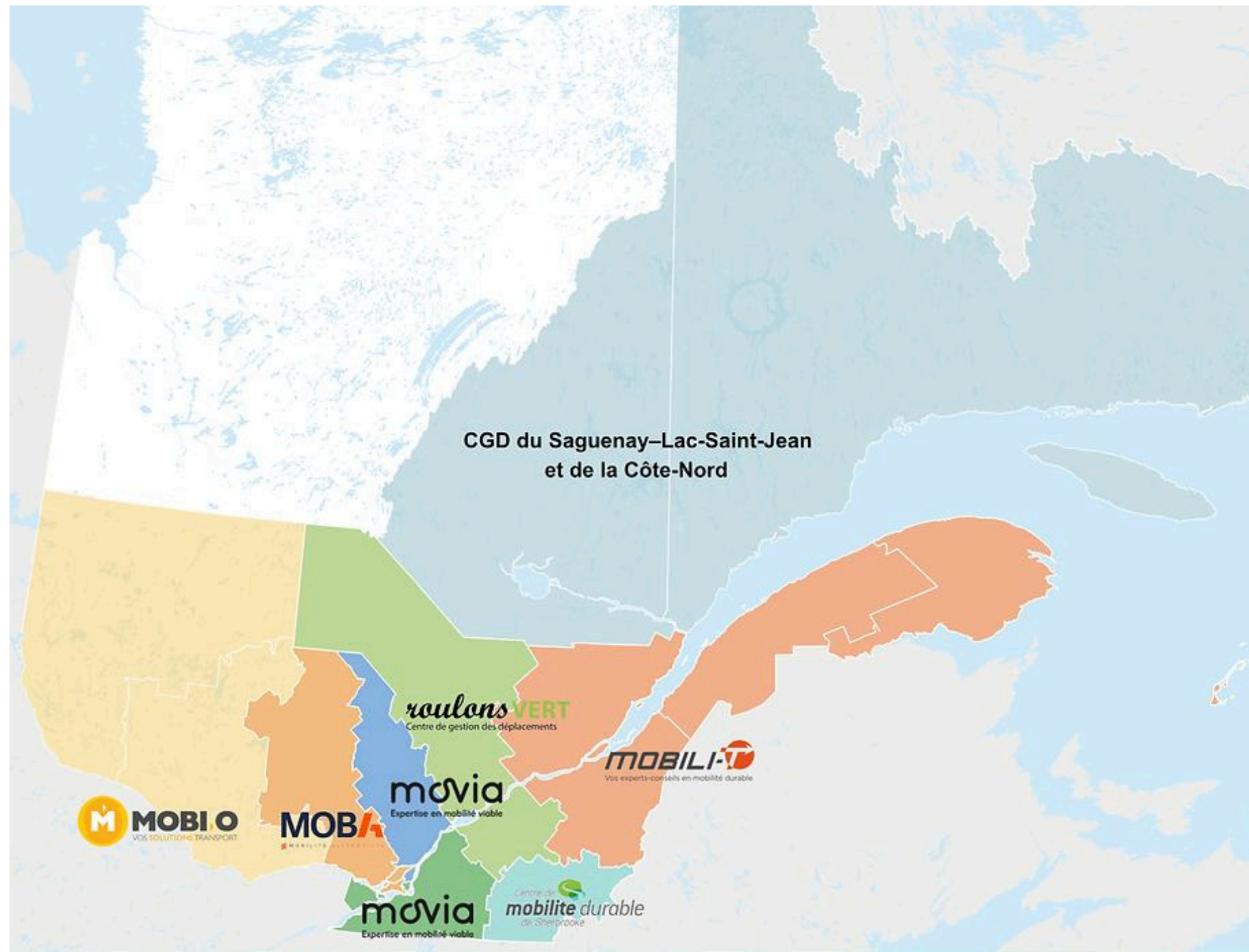
INTRODUCTION

PASSEZ À L'ACTION !

Si vous envisagez de **promouvoir la mobilité durable** au sein de votre organisation et que vous cherchez un accompagnement, les **Centres de gestion des déplacements (CGD)** de votre région sont à votre disposition. Ces organismes à but non lucratif sont spécialisés dans l'accompagnement des organisations pour **développer des solutions de mobilité durable** en mettant l'accent sur la gestion de la demande en transport. Ils possèdent une expertise approfondie en matière de mobilité durable, ce qui leur permet d'**optimiser les interventions prioritaires des organisations en matière de transport durable**.

Vous pouvez consulter la carte ci-dessous de tous les CGD du Québec, ainsi que la liste de leurs coordonnées, afin d'identifier de contacter le CGD de votre région.

INTRODUCTION



L'ACGDQ est un regroupement d'organismes à but non lucratif qui offrent du service-conseil en mobilité durable

Centre de gestion des déplacements	Coordonnées
Mobi-O	Site web : https://mobi-o.ca/ Courriel : info@mobi-o.ca
MOBA / Movia	Site web : https://www.cgd-metropolitain.com/ Courriel : info@cgd-metropolitain.com
Roulons Vert	Site web : http://roulonsvert.com/ Courriel : administration@roulonsvert.com
Centre de mobilité durable de Sherbrooke	Site web : https://mobilitedurable.qc.ca/
Mobili-T	Site web : https://mobili-t.com/ Courriel : info@mobili-t.com

1. Gestion interne



Les politiques de gestion interne d'une organisation peuvent influencer la capacité des employé·es, des étudiant·es et de ses membres à adopter des modes de transport durables.

Lorsqu'une entreprise met en place des pratiques facilitant l'utilisation de ces modes de transport durables ou permettant de réduire les déplacements, la communauté de l'organisation perçoit plus nettement son engagement en faveur de l'amélioration de leur environnement et de leur bien-être. Les répercussions vont souvent au-delà du simple trajet domicile-travail, touchant également les questions de conciliation travail-famille et de qualité de vie.

1.1. Flexibilité des horaires de travail

La mise en place d'horaires variables ou flexibles est un élément clé d'une stratégie de gestion des déplacements.

Cette mesure offre aux employé·es la possibilité d'arriver et de quitter leur lieu de travail selon des horaires adaptés à leurs besoins et à l'offre de service en transport de la région. Cette flexibilité ouvre la voie à différentes options en matière de trajet, que ce soit en termes de mode de transport, d'itinéraire ou d'horaires de déplacement.

Avantages

- 1 Facilite la conciliation travail-vie personnelle des employé·es, améliorant ainsi leur qualité de vie et leur satisfaction au travail
- 2 Favorise la rétention de la main-d'œuvre
- 3 Améliore l'attractivité de l'organisation
- 4 Diminue le nombre de déplacements réalisés par les employé·es

1.2. Politiques internes

Les politiques de télétravail et de retour garanti à domicile en cas d'urgence, par exemple, constituent des mesures qui facilitent l'exploration par les employé·es de différentes alternatives à l'usage individuel de la voiture. En permettant le télétravail pendant deux ou trois jours par semaine, les employé·es ont la possibilité de réduire considérablement leurs déplacements en voiture.

D'autre part, en mettant en place une politique de retour garanti à domicile en cas d'urgence, vous accordez aux employé·es la liberté de choisir un mode de transport qui répond à d'autres besoins que celui de se déplacer individuellement en voiture, notamment pour répondre rapidement à une urgence familiale.

Avantages

- 1 Facilite la conciliation travail-vie personnelle des employé·es, améliorant ainsi leur qualité de vie et leur satisfaction au travail
- 2 Favorise la rétention de la main-d'œuvre
- 3 Diminue le nombre de déplacements réalisés par les employé·es
- 4 Sécurise les usagers des modes de transports alternatifs à l'auto solo
- 5 Minimise le frein au recours aux modes autres que l'automobile personnelle sur le trajet domicile-travail

CIUSS de la Capitale-Nationale

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a implanté une politique de retour garanti à domicile (RGD) afin d'encourager ses employé·es à utiliser des modes de transport plus durables tels que l'autobus et le covoiturage. Cela leur permet principalement de rassurer les employé·es, de favoriser les modes de transport durables plutôt que l'auto solo, de permettre aux employé·es un retour rapide en cas d'urgence ou d'imprévu et de contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Avec l'aide de certaines conditions d'utilisation telles qu'un montant maximal de 50 \$ par déplacement lors de situations exceptionnelles, cette mesure est en place depuis 2023 dans certaines installations et connaît un bon succès auprès des employé·es.



Exemple de succès

Une infographie avec un fond blanc et des éléments graphiques en vert et orange. À gauche, un pictogramme d'une maison et d'une personne. À droite, un pictogramme d'une personne marchant vers une maison. Le texte principal est en français.

**Pour votre argent, l'environnement et votre temps :
le CIUSSS contribue à vos déplacements**

Améliorez votre conciliation travail/vie personnelle grâce au retour garanti à domicile

Soucieux du mieux-être de son personnel et dans une perspective de développement durable, le CIUSSS de la Capitale-Nationale implante le retour garanti à domicile (RGD).

Le RGD consiste à offrir un remboursement aux employés qui, en situation d'urgence ou d'imprévu, souhaitent utiliser le mode de transport par taxi. Ils pourront ainsi retourner rapidement à leur domicile, et ce, de façon sécuritaire.

À qui s'adresse le RGD?

Le RGD est destiné aux employés du CIUSSS. Pour y accéder, ils doivent répondre à toutes les conditions d'admission mentionnées ci-dessous.

2.Communication



Une fois que des initiatives en faveur de la mobilité durable ont été mises en place, il est essentiel que l'organisation les communique efficacement, si elle souhaite en maximiser les retombées. Les messages diffusés à l'interne doivent être cohérents avec les actions entreprises par l'organisation et les alternatives disponibles bien mises en valeur. Les mesures pour favoriser la mobilité durable doivent être diffusées à travers les canaux appropriés afin de toucher efficacement tous les membres ciblés de l'organisation.

2.1. Outils d'information

Il est pratique de développer des outils fournissant des informations pertinentes sur l'accès au site de l'organisation par les modes de mobilité durable.

Ces outils peuvent revêtir différentes formes, telles que des cartes présentant les infrastructures existantes, des dépliants d'information sur les réseaux de transports en commun à proximité des bâtiments, ou encore des présentations des trajets de transport en commun en temps réel. Ces informations peuvent également être regroupées en un seul endroit, comme une page intranet, par exemple, et être distribuées systématiquement lors de l'arrivée des employé·es ou des étudiant·es dans l'organisation.

Avantages

- 1 Suscite l'adhésion des employé·es aux mesures en mobilité durable
- 2 Accroît le niveau de connaissance des mesures mises en place
- 3 Envoie un signal fort de l'engagement de l'organisation envers la promotion de l'utilisation des modes de transports durables
- 4 Permet de rejoindre plus facilement les individus selon leurs situations personnelles et professionnelles spécifiques



Exemple de succès

Université Laval

Avant le début de chaque session universitaire, l'Université Laval fait parvenir aux étudiant·es et aux employé·es un courriel détaillé mettant de l'avant les différents modes de transport qui peuvent être utilisés afin de se rendre sur le campus. L'institution s'assure ainsi que même les automobilistes sont rejoints par les informations sur les transports durables. En complément à ces informations, le site du Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval présente également diverses cartes mettant en valeur les parcours piétonniers et les parcours cyclables du campus.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Mouvement Desjardins

Lors d'une campagne de sensibilisation auprès de ses 45 000 employé·es dispersé·es au Québec et au Canada, Desjardins a créé une adresse courriel spécifiquement pour répondre aux interrogations et recevoir les suggestions des employé·es. Ce lien direct a permis d'effectuer un suivi de l'application des mesures sur le terrain, tout en permettant d'ajuster et de bonifier les mesures en continu.



2.2. Formations et conférences

Les kiosques, les conférences et les activités de promotion ou d'information constituent des moyens efficaces pour atteindre les employé·es directement sur leur lieu de travail. Cette approche garantit une meilleure compréhension des mesures en permettant aux employé·es de poser des questions directement liées à leur situation.

Ces activités peuvent être organisées autour de sujets divers et spécifiques, tels que l'utilisation du vélo pour se rendre au travail, pour annoncer les mesures à venir dans l'organisation, sensibiliser à certains avantages de la mobilité durable pour les individus ou la collectivité, etc.

Avantages

- 1 Aide les employé·es et les étudiant·es à mieux estimer les temps de parcours pour leurs déplacements quotidiens
- 2 Fait la promotion des bénéfices du transport durable pour la santé ainsi que ses avantages pour les collectivités
- 3 Encourage les automobilistes à faire l'essai de modes de transport alternatifs à l'auto solo
- 4 Augmente la visibilité des aménagements et des infrastructures liés aux transports durables



Exemple de succès

Le Cégep Limoilou

Il organise chaque année plusieurs activités d'information et de sensibilisation sur les transports durables. Lors de la journée « portes ouvertes » s'adressant aux futurs étudiants, un kiosque sur les différentes alternatives en transport est proposé.

Ces derniers peuvent ainsi s'informer sur l'accessibilité aux sites par les différentes options en transport ainsi que sur l'ensemble des programmes en mobilité durable offerts par le Cégep afin de faire un choix éclairé en prévision de leur arrivée au collégial.

De plus, le Cégep participe chaque année à plusieurs événements de sensibilisation, tel que le Défi sans auto solo, qu'il a remporté quatre années consécutives. Afin de mobiliser les étudiants et les employés, des kiosques de promotion sont organisés, des capsules vidéo sur les avantages des transports durables sont produites et les canaux de communication de l'institution sont utilisés pour en faire la promotion, notamment avec la haute direction.





3. Transport en commun

L'utilisation régulière des transports en commun permet non seulement de réduire les frais associés à l'usage de la voiture, mais peut également conduire à se débarrasser d'un véhicule sur le long terme. Les conducteurs peuvent réaliser des économies considérables en optant pour le bus comme moyen de transport quotidien.

Dans les zones bien desservies par les transports en commun, les organisations peuvent favoriser l'augmentation du nombre d'utilisateurs en proposant divers incitatifs à court terme, ce qui entraînera également une amélioration de l'offre de service en transports en commun à long terme. En revanche, dans les régions moins desservies ou sans accès à un réseau de transports en commun, offrir des avantages aux utilisateurs de ce mode où trouver des solutions alternatives à l'absence de service formel sont des approches à envisager.

3.1 Incitatifs financiers

Offrir aux automobilistes la possibilité d'essayer le transport en commun, même pendant une durée limitée, présente de nombreux avantages. En particulier, cela permet aux employé·es intéressé·es d'expérimenter cette option sans avoir à s'engager sur le long terme pour bénéficier d'une réduction. Cette mesure agit comme un catalyseur, incitant les employé·es à tester concrètement le transport en commun et, s'ils le trouvent adapté, à modifier durablement leurs habitudes de déplacement de manière permanente par la suite.



Avantages

- 1 Sécurise les automobilistes souhaitant faire l'essai du transport en commun sans s'engager au préalable à l'utiliser à long terme
- 2 Permet de mesurer l'utilisation du transport en commun dans son entreprise et d'en faire la promotion ciblée
- 3 Constitue un avantage social pouvant favoriser le recrutement de la main-d'œuvre
- 4 Contribue à diminuer rapidement les problèmes de saturation d'un stationnement



Exemple de succès

En 2013, iA Groupe financier a décidé d'octroyer un rabais supplémentaire sur le transport en commun à tous les employés de son siège social situé sur la Grande Allée, à Québec : 50 % de rabais sur le titre mensuel de transport en commun est ainsi offert aux employés.

L'entreprise gère cet avantage via le programme L'abonne BUS Travailleur du RTC, auquel elle adhère.

Les effets de cette mesure sont aisément perceptibles, tel que le démontre la figure ci-contre : à partir de 2013, année de l'instauration du rabais, le programme a vu son nombre d'adhérents augmenter de 217 %. Ce nombre continue d'augmenter, en adéquation avec la croissance organisationnelle, et l'entreprise a étendu cette mesure à ses bureaux de Montréal, de Toronto et de Vancouver, où les employés bénéficient mensuellement d'un remboursement de 50 \$ sous preuve d'achat d'un abonnement mensuel au réseau de transport en commun local. Pour sa filiale iA, Assurance Auto et habitation (iAAH), L'abonne BUS est 100 % payé par l'employeur.





4. Le transport actif

Les déplacements en transport actif, tels que la marche, la course à pied, le vélo ou tout autre mode impliquant un effort musculaire, jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la santé mentale et physique des individus, tout en contribuant à atténuer la congestion routière et ses effets néfastes pour la société.

En encourageant l'utilisation de ces modes de transport par leurs employé·es, étudiant·es et visiteurs, les employeurs et les institutions peuvent donc en tirer de nombreux bénéfices.

4.1 Installations et aménagements sur place

La disponibilité d'installations sanitaires (douches et vestiaires) ainsi que d'aménagements pour les vélos (supports, bornes de réparation, outils, etc.) est un élément crucial pour promouvoir les transports actifs, notamment pour les déplacements domicile-travail, surtout pour ceux et celles qui doivent parcourir de plus grandes distances ou surmonter des obstacles.

De plus, ces équipements profitent à l'ensemble des employé·es ou de la communauté environnante, qui peuvent les utiliser pour d'autres besoins également.



Avantages

- 1 Encourage l'utilisation des modes de transport actifs pour les déplacements domicile-travail
- 2 Favorise la pratique d'activité physique par les employé·es
- 3 Permet aux usager·ères cyclistes d'avoir un emplacement sécuritaire où laisser leur vélo
- 4 Fidélise et valorise les usager·ères des modes de transport actifs
- 5 Permet à l'entreprise de se démarquer par un avantage novateur offert aux employé·es



Exemple de succès

Le détaillant La Vie sportive / La Cordée

Il est situé dans le secteur Lebourgneuf à Québec, dispose d'une douche mise à disposition pour ses quelques 50 employés. La douche est située près d'une des entrées du magasin et à proximité de la salle des employés.

Cette initiative permet de favoriser l'utilisation des modes de transport actifs pour le navettage.





5. Le covoiturage

L'utilisation des places vacantes dans les véhicules, si elles étaient occupées, pourrait entraîner une réduction significative du nombre de véhicules sur les routes. Cependant, trouver des covoitureurs pour les trajets quotidiens, qui nécessitent souvent un changement d'habitudes ou des compromis, est souvent difficile. Une grande majorité des covoitureurs partagent leur voiture avec un membre de leur famille.

L'adoption généralisée de cette pratique représente donc un défi, mais les organisations peuvent contribuer de diverses manières à surmonter les obstacles à son utilisation.

5.1 Mise en relation des covoitureurs

Une plateforme de covoiturage est un outil conçu pour faciliter les mises en relation entre les employé·es qui aimeraient partager leurs trajets, ou simplement une partie, que ce soit en tant que passager·ère ou conducteur·trice.

Il est donc recommandé d'orienter les employé·es vers une plateforme spécifique sélectionnée pour répondre aux besoins particuliers de l'organisation. Ces besoins peuvent être déterminés en évaluant le profil des employé·es ou des étudiant·es.



Avantages

- 1 Accroît les chances de trouver des partenaires de covoiturage
- 2 Facilite la gestion et la pratique du covoiturage à l'interne
- 3 Réduit la pression sur le stationnement
- 4 Encourage l'utilisation du covoiturage pour un plus grand nombre d'employé·es



Exemple de succès

Desjardins

Il a développé un programme complet de covoiturage, principalement afin d'augmenter le nombre de passagers par véhicule vers son siège social à Lévis, où le stationnement est saturé. En partenariat avec le fournisseur Covoiturage.ca, Desjardins a d'abord mis à la disposition des employés une plateforme de covoiturage gratuite, afin de favoriser les jumelages.

En plus de cet outil, plus de 200 cases de stationnement sont réservées au covoiturage entre 6 h 00 et 14 h 00, permettant ainsi d'optimiser leur utilisation. Les covoitureurs obtiennent leur vignette de covoiturage sur la plateforme en ligne.

Depuis septembre 2017, les employés qui utilisent le covoiturage toute l'année ont également droit à un incitatif financier de 100 \$. Les employés qui utilisent le covoiturage durant 6 mois et le transport actif durant 6 mois ont quant à eux droit à un incitatif de 125 \$ par année.

**Covoiturage
Desjardins**



 **Desjardins**

5.2 Espaces de stationnement réservés

L'attribution de places de stationnement réservées au covoiturage, situées à proximité des entrées ou dans les stationnements couverts, apporte une valeur ajoutée significative aux covoitureurs.

Cela est particulièrement bénéfique dans les situations où les places de stationnement sont limitées ou lorsque le stationnement est très étendu.



Avantages

- 1 Réduit le temps nécessaire à la recherche d'une place de stationnement pour les covoitureurs
- 2 Fidélise les utilisateur·trices du covoiturage
- 3 Fait la promotion du covoiturage directement sur le site d'emploi
- 4 Récompense les employé·es effectuant du covoiturage régulièrement



Exemple de succès

En contexte d'entreprise

L'entreprise CAE, localisée dans une zone industrielle de l'arrondissement Saint-Laurent, à Montréal, a modifié les règles d'attribution de certaines cases de stationnement de son siège social pour favoriser les transports durables. Des espaces auparavant réservés à des employés occupant les fonctions de vice-président ou de directeur ont été réattribués, pour être dorénavant réservés aux covoitureurs, envoyant un signal clair de l'appui de l'entreprise à l'utilisation de ce mode de transport.

En contexte institutionnel

Le Cégep Garneau à Québec a une politique d'attribution des vignettes pour les étudiants de son campus. En effet, lors de la demande de vignette de stationnement, les étudiants doivent indiquer leur code postal, qui doit être le même que celui utilisé pour la réception des bulletins et de l'horaire. Une cote de priorité leur est alors attribuée selon la distance de leur résidence et leur accès aux réseaux de transport en commun. Une priorité est également accordée aux étudiants ayant des enfants et à ceux avec une condition médicale sévère.

Conclusion

Les organisations disposent d'une large gamme de mesures pour **favoriser divers modes de transport durables**. En effet, il n'existe **pas de solution unique** à l'usage de l'auto solo, car les besoins des employé·es varient en fonction de leurs réalités familiales, professionnelles et contraintes géographiques.

L'administration d'une organisation a un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre, la promotion et la diffusion de ces mesures. L'implication de la direction est également cruciale pour fournir le leadership nécessaire afin d'instaurer des changements de comportement.

Une approche efficace de la mobilité durable doit inclure une **évaluation et une analyse des impacts** des différentes initiatives mises en œuvre dans l'organisation. Il est donc essentiel d'établir des indicateurs de suivi robustes pour ajuster les stratégies au besoin et améliorer les pratiques de l'organisation.

Questions? Commentaires?



Défi
sans auto solo

Avec la participation financière de :



Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable – MobilisActions.

Défi
sans auto solo